



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : MISSION DE MAITRISE D'ŒUVRE
POUR LE REAMENAGEMENT DU SQUARE
DAUMESNIL A VINCENNES PASSE AVEC LA
SOCIETE ATSL - PCM AMENAGEMENT URBAIN
– URBATEC**

**DÉCISION N° DM-22-050
EN DATE DU 11 FEVRIER 2022**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la commande publique ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n°A-20-495 en date du 2 juin 2020 portant délégation de signature à Monsieur Mathieu BEAUFRÈRE, Adjoint au Maire ;

Vu l'avis d'appel public à la concurrence envoyé sur Maximilien et au BOAMP le 02 décembre 2021 relatif à la mission de maîtrise d'œuvre pour le réaménagement du square Daumesnil à Vincennes

CONSIDÉRANT l'offre de la société ATSL – SILVA LANDSCAPING (mandataire) et la société PCM Aménagement Urbain – Urbatec (cotraitant), jugée économiquement la plus avantageuse au regard de l'ensemble des critères de jugement ;

D É C I D E

DE SIGNER avec la société ATSL – SILVA LANDSCAPING, domiciliée 175 rue de Fontenay 94300 Vincennes représentée par Monsieur LEVY Silvère gérant, mandataire du groupement conjoint le marché de mission de maîtrise d'œuvre pour le réaménagement du square Daumesnil à Vincennes.

Le montant des travaux est de 650 000 € HT.

Le taux de rémunération de la société est de 8,1%, le montant du marché s'élève donc à 52 671,94 HT (63 206,33 € TTC).

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
L'Adjoint au maire chargé des grands projets, des
travaux de construction, d'entretien et de
maintenance des équipements publics, de
l'urbanisme et de l'habitat.,

Signé

Mathieu BEAUFRÈRE

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20220211-lmc1H9353H1-AR
Date de réception en Préfecture : 11/02/2022
Date de Publication : 11/02/2022